

RAPPORT D'ACTIVITÉS

Corporation de développement
économique et touristique de Saint-Paul-de-la-Croix



À adopter le 26 avril 2022

2021

Rapport d'activités 2021

1. Administration

1.1. COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Composition du conseil d'administration depuis le 8 juin 2021 (AGA):

- Mme Nadine Chénard, présidente et trésorière
- Mme Johanne Lagacé, secrétaire
- Mme Diane Dubé, administratrice
- Mme Christine Malenfant, administratrice
- Mme Marie-Claude Malo, administratrice
- Mme Marjolaine April, représentante municipale

Composition du conseil d'administration depuis le 16 octobre 2020 (AGA):

- Mme Nadine Chénard, présidente et trésorière
- Mme Johanne Lagacé, secrétaire
- Mme Diane Dubé, administratrice
- Mme Christine Malenfant, administratrice
- Mme Marjolaine April, représentante municipale

1.2. RENCONTRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le conseil d'administration s'est réuni 12 fois durant l'année 2021 et a tenu une assemblée générale annuelle et une séance de travail:

- Le mardi 12 janvier;
- Le mardi 19 janvier
- Le mardi 16 février;
- Le mardi 2 mars;
- Le lundi 29 mars;
- Le lundi 19 avril;
- Le mardi 11 mai;
- Le mardi 8 juin (AGA);
- Le mercredi 16 juin;
- Le mardi 24 août;
- Le mardi 14 septembre;
- Le mardi 19 octobre;
- Le mardi 9 novembre;
- Le mardi 30 novembre (séance de travail).

Les rencontres du CA ont été fait en vidéoconférence via les plateformes Zoom et /ou Messenger

1.3. RESSOURCES

- Depuis plusieurs années, la Corporation de développement est accompagnée par un agent(e) de développement de la MRC de Rivière-du-Loup. Mme Aline Jestin était notre agente de développement pour l'année 2020. Cependant Mme Jestin a quitté

ses fonctions en mars 2021. Mme Chantale Ouellet a été notre agente de développement, mais a également quitté le service en mai 2021 de même que Mme Marie-Ève Ouellet en août 2021. L'agente de développement attiré à notre municipalité est désormais Mme Virginie Ruel depuis septembre 2021.

- Le 14 octobre 2021, nous avons rencontré tous les agents de développement et Mme Hélène Malenfant pour présenter nos dossiers en cours. Par la même occasion, le nouveau mode de fonctionnement du service des agents de développement nous a été expliqué.

2. Les faits saillants des rencontres régulières

2.1. PROJETS LOCAUX

Terrains résidentiels à donner

- Réception de la lettre d'intention pour le terrain 3 qui devra être rétrocédé. La demande est faite par M. Matthieu Daigneault et Mme Rocio Annelisse Aguilar Arrivillaga. Un accusé réception a été fait, mais à la suite d'un manque de motivation et de sérieux nous ne retenons pas la demande.
- Différentes démarches sont faites pour réaliser la rétrocession du terrain 3. C'est finalement en décembre 2021 que le contrat de rétrocession a été signé par la CDET et Mme Alexandra Rioux et M. Jean-François Lainé. Et cela tel que convenu au contrat, aux frais de la famille Rioux Lainé.
- En septembre 2021, une demande par courriel de la part de M. Jean-Luc Morel (terrain 4) demandant la prolongation du délai de construction pour sa maison et celle de Jennifer a été refusée. Une réponse par courrier recommandé a été transmis, mais nous est revenue et nous avons par la suite transmis le tout par courriel.
- Les conditions de donation ont été modifiées en avril 2021. Voici essentiellement les changements :
 - Une promesse de donation par résolution sera transmise par la CDET. L'acte de donation notarié devra être signé dans un délai de 60 jours suite à la signature de cette promesse, et ce, aux frais de l'acquéreur et le choix du notaire est à la discrétion de la CDET.
 - À défaut de respecter la clause précédente, la CDET exigera la rétrocession du terrain, et ce au frais de la CDET. Les taxes municipales devront avoir été acquittées par les propriétaires avant la rétrocession. Aucune indemnité ne sera versée à l'acquéreur pour les améliorations et additions effectuées sur le terrain, celles-ci restant acquises à la CDET sauf si cette dernière décide d'exercer son droit d'exiger de l'acquéreur qu'il procède à l'enlèvement et qu'il remette à ses frais le terrain dans son état original.

- En décembre 2021, Mme Marie-Claude Malo nous a signifié par écrit son intention de rétrocéder le terrain 1 à la CDET au début de l'année 2022.
- Une séance d'informations et de consultations a été faite avec Mme Patricia Trudel (directrice du service des affaires juridiques) de la MRC, Mme Nadine Chénard et Mme Virginie Ruel pour discuter du dossier des terrains 4 et 5.
- Une séance de travail a également été faite avec M. Gérald Dionne, Mmes Virginie Ruel, Stéphanie Cyr Massé pour orienter et discuter d'une façon qui permettra de mieux encadrer la donation des terrains.
- M. Benjamin Lorieau et Mme Bérangère Forbacco ont construit leur résidence durant l'année 2021. Les membres de la CDET sont heureux de les accueillir et fiers qu'ils fassent ainsi partie de la communauté pauloise.

À VENIR / EN COURS en 2022 :

- *Assurer un suivi avec les propriétaires des terrains 4 et 5 et prendre les actions qui seront nécessaires.*
- *Monter en 2022 une stratégie de promotion des terrains vacants et une procédure plus définie pour la sélection des candidats intéressés par un terrain.*

Accueil des nouveaux résidents

- *Nous avons mis sur pause cette activité (le souper) en 2021 en raison de la pandémie. Cependant nous avons travaillé à mettre à jour le bottin des services et le bottin téléphonique. De plus, nous planifions pour 2022 une nouvelle activité pour accueillir les nouveaux résidents et leur faire découvrir la municipalité.*

À VENIR / EN COURS en 2022 :

- *Terminer la mise à jour des pochettes d'accueil.*
- *Recevoir la liste des nouveaux résidents depuis 2019.*
- *Organiser une activité d'accueil selon les normes sanitaires.*

Projet de réaménagement du Centre Accès communautaire à Internet (CACI) en espace multigénérationnel

- Demande de subvention au Fonds de soutien pour la ruralité de la MRC de Rivière-du-Loup (2 400\$), qui a été accepté;
- Travailler en collaboration avec le centre de services scolaire de Kamouraska-Rivière-du-Loup et la Municipalité dans la réalisation du projet ;
- Installation d'un espace Li-cool avec le soutien de COSMOSS (subvention de 600\$);
- Réalisation du projet selon l'échéancier;

- Beaucoup de travail a été fait par les bénévoles de la CDET (achat, magasinage, installation) et leur conjoint (conception, fabrication, installation);
- Une activité d'inauguration a été tenue le 16 octobre 2021;
- Nous avons sondé les citoyens sur les activités et ateliers qui pourraient se tenir au CACI (Centre Activité Communautaire Intergénérationnel).

Aide financière

- En avril 2021 Mme Marjolaine April nous informe que notre demande de vérification de l'ébauche du programme d'aide financière sera envoyée à l'avocat de la municipalité pour validation légale.
- Une aide financière de 500\$ a été accordée à Mme Louise-Andrée Pelletier pour la promotion de la boutique L.A. Victoire dans le local attenant au Marché du Paulois. Cette somme servira à aider à défrayer les coûts d'une publicité télévisée de la boutique et qui du même coût fera la promotion des nouveaux propriétaires du dépanneur.
- Une aide financière de 1 000\$ a été accordée au Marché du Paulois. Ce montant servira à encourager une plus grande offre de service à la communauté. Les nouveaux propriétaires souhaitent offrir du prêt-à-manger, une variété plus grande de fruits et légumes.

Divers

- Emploi d'été Canada 2021 : la CDET a engagé une préposée à la bibliothèque pour l'été 2021. C'est Mme Lauri Caron qui a effectué le travail.
- Nous avons invité à une réunion Mme Bérangère Furbacco pour nous présenter "garderie nature" et nous nous sommes informés de l'intérêt d'offrir un tel service à Mme Johanne Dubé.
- Mme Véronique Bourassa du Carrefour d'initiatives populaires nous a présenté des actions possibles pour éliminer le gaspillage alimentaire.

2.2. REPRÉSENTATIONS

Table des présidents de Corporations de développement de la MRC de Rivière-du-Loup

- La présidente de la CDET participe aux rencontres de la table. Elles sont convoquées par Mme Anaïs Giroux-Bertrand, directrice du développement social à la MRC de Rivière-du-Loup. Ces rencontres servent à échanger et partager de l'information :
 - Le 7 avril 2021
 - Le 17 novembre 2021

Politique familiale et Municipalité Amie des Aînés

- Un comité représentant tous les organismes et tous les âges a été formé pour mettre à jour la politique familiale municipale et y intégrer une démarche Municipalité amie des aînés. Mme Johanne Lagacé a été nommée pour représenter la CDET sur ce comité. Une rencontre avec Mme Julie Couvrette et le conseil municipal a été faite pour présenter la politique.

2.3. FORMATIONS ET ATELIERS

- Mme Johanne Lagacé a participé à une formation webinaire en lien avec emploi Canada.